

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Aquitaine | 2009

Périgueux – Porte de Mars

2005-2009

Dominique Tardy, Élisabeth Péniisson, Dominique Lévêque, Yan Laborie,
David Hourcade, Claudine Girardie-Caillat, Jean-Pascal Fourdrin et Hervé
Gaillard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4020>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Dominique Tardy, Élisabeth Péniisson, Dominique Lévêque, Yan Laborie, David Hourcade, Claudine Girardie-Caillat, Jean-Pascal Fourdrin et Hervé Gaillard, « Périgueux – Porte de Mars », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4020>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Périgueux – Porte de Mars

2005-2009

Dominique Tardy, Élisabeth Pénisson, Dominique Lévêque, Yan Laborie, David Hourcade, Claudine Girardie-Caillat, Jean-Pascal Fourdrin et Hervé Gaillard

- 1 La Porte de Mars est une porte urbaine dans l'enceinte antique tardive de la Cité à Périgueux qui comporte une entrée charretière flanquée de deux tours en grand appareil ornées de pilastres, coiffés d'un grand entablement. Ce décor austère et l'utilisation exclusive du grand appareil ont toujours intrigué, peut-être à cause d'un contexte d'élaboration tardif, jugé à tort peu propice aux manifestations grandioses de constructions monumentales. L'enceinte constitue une parure et un symbole de puissance de la communauté qu'elle protège, la porte monumentale participant à la « solennisation des accès et revalorisation des limites », selon la formule de Pierre Gros.
- 2 Le degré de conservation exceptionnel de la Porte de Mars en fait un témoin rare de l'architecture publique du Bas-Empire en France, par ailleurs peu représentée. La situation actuelle de la porte dans des jardins privés, sa transformation au Moyen Âge, paradoxalement à l'origine de sa bonne conservation, ont jusque-là empêché sa remise en valeur et gêné son étude.
- 3 C'est donc à la faveur de propriétaires conciliants que l'étude de ce monument, classé Monument Historique, a pu être envisagé aux fins de connaissance du site d'abord, sur lequel nous ne disposons que de restitutions plus ou moins vraisemblables du XIX^e s., d'une éventuelle valorisation patrimoniale ensuite que le site mérite amplement.
- 4 Le XIX^e s. érudit nous a légué deux restitutions de la Porte de Mars, l'une de Taillefer et l'autre de Verneilh, connues et reproduites dans tous les manuels d'architecture antique, ainsi qu'un plan muet. Il nous appartenait donc de définir le plan et d'expliquer des affirmations d'alors.
- 5 Sur le plan du contexte, l'enceinte urbaine était déjà fort documentée depuis les travaux de l'ATP *Enceintes urbaines antiques en Aquitaine* et la publication du DAF53 en 1996. L'étude de l'une de ses portes en pouvait être dissociée de la reprise du dossier de l'enceinte.

- 6 L'idée rejetée depuis longtemps d'une construction d'enceinte et *a fortiori* de porte, réalisée en hâte, à l'approche d'invasisseurs germaniques, trouve une justification sans peine au regard de la construction soignée des élévations de la porte, tant dans la mise en œuvre des blocs que dans le décor apparent. L'utilisation de remploi dans la porte est certes un fait acquis, mais il s'agissait d'en préciser l'usage : remploi d'édifice entier, remploi partiel de parties décorées ou remploi de matériau uniquement refaçoné pour l'occasion ?
- 7 Nous avons la chance d'aborder une porte conservée partiellement en élévation, sur laquelle donc pouvaient être illustrées les techniques de construction, de la fondation à la mise en place des assises d'élévation, jusqu'aux traitements des parements. L'examen des élévations subsistantes et des sondages ciblés devaient également autoriser la reconnaissance d'inconnues dans le plan : tours pleines ou creuses, nombre de pilastres, présence d'étage ou d'un parapet, articulations de la porte avec les courtines attenantes, nature des sols de circulation, etc.
- 8 La question d'une mise en œuvre programmée, de partis pris architecturaux et décoratifs supposent une contemporanéité d'ensemble, de la conception à la réalisation, qu'il était nécessaire d'authentifier. Définir la chronologie de la construction se révélait donc un préalable indispensable pour évoquer le contexte d'élaboration, apporter un éclairage sur les motivations qui ont présidé à la construction de la porte.
- 9 Enfin, l'une des problématiques essentielles consistait à analyser la « vie » du monument au cours du temps, de son fonctionnement dans l'Antiquité tardive, à la succession des transformations subies du haut Moyen Âge à l'époque des Temps Modernes. Une mise en séquence nette pouvait être tentée, issue du croisement des indices émanant de l'archéologie du bâti, de la stratification archéologique et des sources écrites.
- 10 À l'issue de quatre années de recherches sur ce site majeur, les questions restées en suspens sont nombreuses. À tout le moins, ce travail a confirmé l'intérêt de l'édifice pressenti dès l'abord, sa singularité dans le contexte antique tardif, son excellent état de conservation qui paradoxalement a gêné son exploration interne, confrontés que nous étions à des élévations de grand appareil.
- 11 L'étude architecturale a permis de statuer sur les modalités de la construction de la porte. La fondation est constituée d'une seule assise observée de blocs de remploi, formant une assiette débordante, sur laquelle est établie l'élévation en grand appareil posé à sec. Pour cette dernière, il a été prouvé une élaboration et une mise en œuvre de techniques spécifiques de taille, de montage et de ravèlement, datant du Bas-Empire. Les blocs de grand appareil sont retaillés en parement, les autres faces étant retravaillées pour leur insertion dans l'assise. Si les lits portent encore des trous de louve, ils sont les stigmates du levage des blocs dans leur première utilisation au Haut-Empire, avant leur remploi, période durant laquelle la louve était d'un usage exclusif. Nombreux sont-ils en effet, encore visibles sur les blocs au niveau des lits d'attente. La position de ces cavités rectangulaires – décalée par rapport au centre du nouveau bloc – confirme l'ajustement au nouvel édifice. Le levage des blocs de la porte est effectué à la pince, laissant nettement des trous de griffe y compris sur la face de parement. L'engin de levage, palan et pinces à mâchoires autoserrantes, est utilisé au-delà d'une construction supérieure à 4 m sur la porte. La construction est consolidée par la mise en place d'agrafes sur l'extrados horizontal des claveaux de l'arc et sur les parties saillantes de la corniche. Une

fois les blocs mis en place, un ravalement est pratiqué sur tous les parements, avec une finition assez homogène de stries curvilignes taillées à la broche.

- 12 L'examen technique a démontré de façon claire que la porte urbaine a été conçue et mise en œuvre selon un plan déterminé, sans l'intégration d'un édifice ancien, avec un décor spécifique qui ne fait pas l'objet de emploi.
- 13 L'examen de la partie haute sur la tour sud a permis en outre d'identifier l'amorce d'un étage en grand appareil, sur lequel se poursuivrait le décor de pilastres, dans la continuité du premier niveau. La reconnaissance d'un attique formant parapet sur la restitution de Verneilh est donc à proscrire, d'autant que l'examen de l'arase de la tour n'a révélé aucun niveau de sol en retrait. De surcroît, les exemples connus du monde romain laissent entrevoir la présence assez systématique d'étage sur les portes urbaines. En revanche, la distribution des baies sur ce second niveau disparu à Périgueux est impossible à restituer en l'absence des éléments qui le constituent.
- 14 Reconnue formellement à Périgueux, la dissociation entre passage charretier sous arc unique et couloir piétonnier latéral semble une particularité du Bas-Empire dans les portes d'enceintes urbaines. La poterne coudée appartient certes à un vocabulaire architectural hérité de la poliorcétique hellénistique, adapté de manière assez systématique dans les camps de Dioclétien en Égypte. Mais, la découverte d'une circulation piétonnière distincte dans les deux seules portes conservées en Gaule (Périgueux et Die) témoigne clairement en faveur d'une caractéristique de plan, sans doute à étendre à d'autres portes urbaines occidentales moins bien conservées.
- 15 Pour le décor, la Porte de Mars présente le seul ordre décoratif complet et en place connu au Bas-Empire en Gaule, limitant de fait toute étude comparative. Le parallèle le plus probant est la Porte de Lyon à Bourges, édifice disparu vers 1850, connu uniquement par des illustrations anciennes. Cette porte monumentale conservait alors sur une tour en grand appareil, le soubassement, ainsi que le départ de bases et de pilastres.
- 16 Le caractère original de la Porte de Mars est également ressorti de la comparaison aux autres portes de l'enceinte de Périgueux, la désignant sans conteste comme la porte principale, celle qui a reçu toutes les attentions des constructeurs, comme l'avait déjà souligné Arcisse de Caumont en 1858 parlant de *Magna porta*.
- 17 La restitution de l'ensemble monumental originel reste à imaginer, avec son ou ses étages scandés de pilastres raidissant avec austérité les deux tours, son décor peint éventuel (?), ses drapeaux ou ses guirlandes, sa large voie dallée y menant. Une ébauche en vue frontale de la porte monumentale, permettra de faire évoluer la perception de l'édifice, héritée de Taillefer et Verneilh en donnant une idée de la volumétrie d'ensemble.
- 18 Beaucoup d'éléments du plan sont demeurés inconnus car inaccessibles : la profondeur des tours, le mode de couverture du passage charretier, l'aménagement interne des tours, etc. Il faudrait engager de lourds travaux de décaissement pour éclaircir ces points.
- 19 Au-delà, les questions patentes liées aux enceintes urbaines, dans la poursuite de celles lancées par Louis Maurin en Aquitaine, ont trouvé ici quelque illustration. Sur la génération des constructions, Périgueux se place dans une première moitié du IV^e s., période d'édification confirmée par la fouille, plutôt que la fin du III^e s. promue jusque-là. Les motivations d'une telle construction, qui « n'engloutit » pas l'idéal urbain du Haut-Empire mais met simplement à profit les matériaux abondants de grand appareil de la ville ancienne, demeurent insaisissables. Au mieux évoque-t-on un nouveau concept urbain recentré, re-circonscriit dans l'espace, etc. Pour la porte, les partis pris

architectural et décoratif marquent bien, en revanche, le besoin de rétablir une parure monumentale dans une certaine « tradition » classique. L'utilisation de remploi remis en œuvre avec soin, de techniques de levage à la pince peu usité à Périgueux aux siècles précédents constituent néanmoins une originalité technique notoire.

- 20 Et derrière la porte ? L'exiguïté du *castrum*, fermé sur ses 6 ha, entraîne le dessin d'un tissu urbain ramassé. On émet avec réserve encore l'idée d'une insertion du groupe épiscopal, peut-être dès le V^e s. dans l'espace contraint du *castrum*. L'espace public est sans doute limité aux rues. La Porte de Mars tend à déterminer au moins un des axes principaux de la voirie intra-muros, dont la pérennité est appuyée par la mise en place de la cathédrale massive à l'époque romane.
- 21 Les problèmes relatifs à la réoccupation médiévale ont été un point d'investissement fort dans ce projet collectif de recherche, en corrélation avec les préoccupations du moment sur les fortifications du haut Moyen Âge qui connaît très opportunément un regain d'intérêt (PCR dirigé par Luc Bourgeois, réamorcé en 2010). La Porte de Mars connaît, en effet, l'intervention brutale de la fermeture en avant de l'arc antique par un mur écran, édifié au X^e s. (datations radiocarbone sur mortiers).
- 22 De porte monumentale publique, le site change radicalement de fonction pour devenir un lieu clos, appui d'une superstructure fortifiée en partie disparue. La fermeture de l'accès, fait capital dans l'histoire du site, si elle procède pour l'instant de bien obscures motivations, témoigne sans doute de l'émergence d'une nouvelle autorité sur la Cité à la veille de l'an mil.
- 23 Le travail collectif a permis au moins de prendre la mesure de cette transformation radicale et de dater cet événement. Au-delà, s'est amorcée une mue qui a vu se confirmer la dimension castrale du site.

INDEX

Thèmes : appareil, arc, archéologie urbaine, architecture publique, art (conception), art (style), autorité, chronologie, cité-ville, enceinte, entablement, entrée, étage, étude intra-site, levage, monument historique, mortier de construction, pilastre, plan, porte urbaine, poterne, radiocarbone, remploi, sources de l'histoire, sources écrites, sources iconographiques, technique de construction, tour, urbanisme, voie

operation Projet collectif de recherche (PCR)

Index chronologique : Bas-Empire, Empire romain, Moyen Âge

Index géographique : Aquitaine, Dordogne (24), Périgueux

AUTEURS

DOMINIQUE TARDY

CNRS

YAN LABORIE

COL

DAVID HOURCADE

SUP

HERVÉ GAILLARD

MCC